



# Le Contaminant

Cliquez  
 santé!

[www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca)

## ◆ Rougeole... encore

### 1. Nouveau bilan québécois

Le Bureau de surveillance et de vigie vient de diffuser le dernier bilan épidémiologique de la présente éclosion de rougeole au Québec.

Depuis le début de l'année 2011 et jusqu'au 6 juillet, 562 cas cliniques ou confirmés ont été déclarés en provenance de 10 régions du Québec, dont la plus touchée demeure la Mauricie et le Centre-du-Québec avec 70 % des cas. La Montérégie, où la transmission est active depuis quelques semaines, suit de loin avec maintenant 20 % des cas.

Jusqu'à ce jour, l'Abitibi-Témiscamingue reste épargnée!

### 2. La rougeole dans le monde en bref

En général, les pays d'Afrique et d'Asie sont considérés comme endémiques pour la rougeole. Un grand nombre de pays d'Europe sont aux prises avec une augmentation inhabituelle du nombre de cas de rougeole, notamment la France.

En Amérique, il y a des agrégats dans plusieurs pays. Les États-Unis rapportent des cas importés par des voyageurs de retour d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Enfin, d'autres provinces canadiennes ont confirmé la rougeole en 2011 : la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Ontario.

### 3. Événement international

Un événement sportif d'envergure internationale se tient en région au cours des prochains jours. Le Tour de l'Abitibi, qui se déroulera du 18 au 24 juillet 2011, regroupe des participants de 10 pays d'Amérique, d'Europe et d'Asie. Si les cliniciens d'Amos, la ville hôte de la compétition, doivent être particulièrement vigilants à l'égard de la détection rapide d'un cas de rougeole, les autres secteurs visités brièvement par les participants doivent l'être tout autant. Ceci dit sans compter les nombreux déplacements dans les régions du Québec pendant les vacances estivales qui sont d'autres sources de transmission possible de l'infection.

### 4. Rappel

- Dès l'arrivée en milieu de soins, tout cas de fièvre et éruption doit appliquer l'étiquette respiratoire (port d'un masque chirurgical) et être isolé dans une chambre à pression négative ou pièce fermée.
- Déclarer à la santé publique (voir coordonnées à la fin du bulletin) tout cas suspect. Cela donnera l'occasion de discuter des tests de laboratoire à effectuer en fonction de l'histoire et de l'épidémiologie.
- S'assurer que tout le personnel (soignant et autre) exposé à des cas potentiels soit adéquatement protégé contre la rougeole.

## ◆ Information additionnelle sur l'éclosion de *E. coli* O104:H4 en Europe

### ÉTAT DE SITUATION

Une nouvelle éclosion de cas de diarrhée sanglante (8) ou de syndrome hémolytique urémique (3) a été rapportée cette fois en France, dans la région de Bordeaux, sans lien avec un séjour récent en Allemagne. Les bactéries caractérisées par

typage moléculaire sont en tout point identiques aux souches isolées chez les patients allemands. Les enquêtes ont révélé une source commune aux deux événements, soit la consommation de graines germées. Des graines à germer importées d'Égypte sont l'objet d'analyse microbiologique.

## NOUVELLES CONSIGNES

Cette seconde éclosion de *E. coli* O104:H4 oblige à revoir les consignes données le mois dernier : il faut élargir la recherche de la bactérie à des personnes ayant fait un séjour récent en France.

Cette souche bactérienne ne peut être isolée dans un milieu de culture spécifique. Son identification repose uniquement sur la détection de la vérocytotoxine ou d'un gène spécifique par amplification génique au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). C'est pourquoi il importe de spécifier ce que l'on recherche au laboratoire de son établissement afin que la souche soit acheminée directement au LSPQ.

**Demander une culture de selles pour toute personne avec :**

- **diarrhée et présence de sang dans les selles**

**OU**

- **syndrome hémolytique urémique**

**ET**

- **séjour en Allemagne ou en France au cours des 10 jours précédant le début des symptômes.**

\* \* \* \* \*

Il faut inscrire sur la réquisition de laboratoire :  
**Recherche de la bactérie *E. coli* O104:H4 et histoire de voyage en Allemagne ou en France.**

## Maladie de Lyme

La maladie de Lyme est une infection transmise par une tique infectée par *Borrelia burgdorferi*. Elle s'est ajoutée à la liste des maladies à déclaration obligatoire (MADO) au Québec en novembre 2003. Depuis, moins d'une centaine de cas ont été confirmés au Québec. Pour la majorité, le lieu d'exposition, reconnue ou probable, à une tique infectée est situé à l'extérieur de la province. Les tiques infectées se trouvent dans plusieurs pays européens et asiatiques. Aux États-Unis, 90 % des cas sont rapportés dans le nord et l'est du pays. Ainsi, la maladie de Lyme survient le plus souvent à la suite d'un voyage dans ces zones.

La tique, infectée ou non, vit en milieu boisé et s'accroche à de la végétation en attendant de rencontrer un hôte, humain ou animal, pour prendre le repas sanguin essentiel à son développement. L'extraction de la tique infectée moins de 72 heures après la piqûre empêche généralement l'infection qui survient le plus souvent après une durée d'attachement supérieure.

Que faire si on découvre une tique? Il faut la retirer immédiatement (voir illustration ci-dessous). La prophylaxie antibiotique n'est pas systématiquement recommandée. Il faut plutôt surveiller les signes et les symptômes d'une infection au cours des 30 jours suivants :

- érythème migrant, soit lésion érythémateuse centrifuge, ronde ou annulaire, d'un diamètre d'au moins 5 cm, présent chez de 60 à 80 % des cas;
- symptômes généraux non spécifiques, soit fièvre, fatigue, céphalées, myalgies, arthralgies, anorexie, raideur de la nuque.



Ôter la tique avec une pince fine placée le plus près possible de la peau, en prenant soin de ne pas comprimer la partie molle de la tique. Tirer perpendiculairement, sans rotation, dans un mouvement constant.

### MODULE MALADIES INFECTIEUSES

Nicole Bouchard  
Chantal Boulé  
Nathalie Deshaies  
Danielle Gélinas  
Isabelle Kirouac

### GARDE EN SANTÉ PUBLIQUE

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, téléphone : **819 764-3264**  
**ou sans frais : 1 855 764-5161**  
En dehors des heures ouvrables (demander la personne de garde en santé publique), CSSS de Rouyn-Noranda : **819 764-5131**

Un télécopieur, À L'USAGE EXCLUSIF DES MEMBRES DU MODULE MALADIES INFECTIEUSES, permet la déclaration des maladies à déclaration obligatoire en toute sécurité : **819 764-4537**

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec